

ADHÉSIONS IFYLCE :

Si vous êtes en retard pour les adhésions de vos élèves, vous pouvez encore envoyer votre tableau Xcel et votre (vos) chèque(s) **par mail et par la poste à Elisabeth Roux : 4 rue de l'Economie – 69500 Bron / rouxe22@orange.fr**

Les documents de rentrée sont téléchargeables sur le site de l'IFYLCE : www.ifylce.fr

CA IFY :

Le Conseil d'Administration de l'IFY s'est tenu le 24 novembre.

- Point sur le nouveau local de l'IFY, boulevard Sébastopol : l'association devrait gagner environ 15000€ de loyer par an par rapport à l'ancien local, rue Monsieur le Prince. Une bonne nouvelle pour les finances de l'IFY, d'autant que le nouveau local est bien situé et plaît à tous ceux qui y sont venus.
- Point sur le Collège des Associations. On discute surtout de la région Alsace qui est en grande difficulté et pense cesser ses activités, pour éventuellement se reconstituer en une région plus vaste.

La nouvelle association IFY SUD, quant à elle, est accueillie au sein de l'IFY.

Nous avons maintenant 14 associations régionales (avec la région Alsace). Notre association, IFY LCE, est la plus importante par le nombre de ses adhérents avec 1105 membres, suivie par IFY Méditerranée avec 1018 membres et IFY Ile de France avec 935 membres.

- Point sur les séminaires : voir ci-dessous.
- Création d'une commission sur le règlement intérieur : le règlement intérieur a besoin d'être revu et modifié. Une commission est créée qui s'en occupera.
- Préparation de l'AG : tous les points présentés à l'AG ont été revus et discutés par le CA.

Assemblée Générale IFY :

Elle a eu lieu à Paris le 25 novembre.

- le rapport moral présenté par la présidente, Maude Leynaud, a été voté à l'unanimité
- le rapport financier a également été voté à l'unanimité.
- Le transfert du siège a été ratifié
- L'admission de l'association IFY SUD a été confirmée
- Un tiers du conseil d'administration a été renouvelé
- Le budget prévisionnel a été voté
- Chaque commission et collège a présenté ses activités, orientations et objectifs
- Le point sur une harmonisation de la cotisation des professeurs à 108€ pour toutes les associations régionales n'a pas réussi à faire consensus. Le CDA devra en discuter

RENCONTRES NATIONALES :

Elles prennent tournure : vous avez toutes et tous reçu par la poste avec le Journal de l'IFY, la plaquette ainsi que le bulletin d'inscription. N'attendez pas pour vous inscrire : il y a déjà beaucoup de demandes ! C'est une chance pour nous d'avoir cet événement dans notre région. Si vous avez des questions : rencontres@ifylce.fr

SÉMINAIRES :

Je rappelle à tous nos élèves en formation et à tous nos professeurs que suite au diplôme d'enseignant(e) de l'IFY, vous devez vous inscrire à un séminaire au plus tard tous les 5 ans.

Suite aux questions que j'ai reçues, je vous transmets les explications d'Elisabeth Rémy, formatrice et responsable des séminaires :

« **Intérêt des séminaires** : opportunité pour nos professeurs de se rencontrer en venant de différentes régions et en ayant des expériences variées, de collaborer ensemble en professionnels de l'enseignement du yoga autour de la pédagogie et ses outils, la méthodologie et la déontologie, revenir sur certains fondamentaux après expérimentation sur le tapis, évoquer les difficultés, les solutions rencontrées. Les séminaires participent à la qualité de notre enseignement du yoga. Les formateurs sont garants du cadre, mais ce sont les professeurs qui en nourrissent le contenu par leur questionnement, leur motivation, leur désir de réfléchir en commun, ce qui apporte une grande richesse à ces temps privilégiés. »

Si vous êtes en retard de séminaire ou si vous souhaitez anticiper, l'IFY a mis en place une **liste de préinscription pour les séminaires à venir** auprès de l'Administration IFY : administration@ify.fr

ATELIERS GRATUITS :

Rappel : plusieurs ateliers gratuits vous sont proposés

- le dimanche 20 janvier, Lyon 4^{ème}, salle de la Ficelle : 1 atelier le matin et 1 atelier l'après-midi.
- Le dimanche 10 février matin à Mâcon
- Un atelier à St Martin la Plaine (date non fixée)

Davantage de détails vous seront donnés ultérieurement mais vous pouvez d'ores et déjà bloquer les dates.